

**BMF VADDED SASU**  
Société par actions simplifiée au capital social de 10.000 euros  
Siège social : 22 rue de Téhéran - 75008 Paris  
850 173 055 RCS Paris  
(ci-après la « **Société** »)

---

**ACTE CONSTATANT LES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
EN DATE DU 4 JUILLET 2025**

---

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le quatre juillet,

La soussignée **GROUPE BMF**, société par actions simplifiée au capital de 5.000.000 euros dont le siège social est situé 22, rue de Téhéran 75008 PARIS, et ayant pour numéro unique d'identification le numéro 499 855 740 R.C.S Paris, représentée par son président, Monsieur Fabien BERTINI,

Propriétaire de la totalité des dix mille (10.000) actions composant le capital social de la Société (ci-après, 1 « **Associé Unique** »),

**APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS SUIVANTS :**

- Les statuts de la Société ;

**A PRIS LES DECISIONS CI-APRES PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :**

- Modification de la dénomination sociale de la Société ;
- Transfert du siège social de la Société ;
- Pouvoir en vue d'accomplir les formalités.

**PREMIERE DECISION**

L'Associé Unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société, qui sera désormais :

« **BMF VADDED** »

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique décide de modifier l'article 3 des statuts comme suit :

**« ARTICLE 3 : DENOMINATION SOCIALE**

*La société a pour dénomination :*

« **BMF VADDED** »

*Dans tous les actes, lettres, factures, annonces, publications et tous autres documents de toute nature émanant de la société et destinés aux tiers, la dénomination doit toujours être précédée ou suivie immédiatement des mots "Société par Actions Simplifiée" ou des initiales "SAS". »*

## **DEUXIEME DECISION**

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société, actuellement situé au 22 rue de Téhéran 75008 Paris, à l'adresse suivante :

103 rue de Miromesnil, 75008 Paris.

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique décide de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

« **ARTICLE 4 : SIEGE SOCIAL**

*Le siège social est fixé :*

*103 rue de Miromesnil, 75008 Paris*

*Il pourra être déplacé en tout lieu de France par simple décision du Président et en tout autre endroit par décision extraordinaire du ou des Associés. »*

## **TROISIEME DECISION**

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte signé par l'Associé Unique.

---

**L'Associé unique, GROUPE BMF**  
Représentée par Monsieur Fabien  
BERTINI